



Les effets
du péché originel :
le problème des limbes

Michael S. Sherwin, o.p.
automne 2020
lundi, 10 h 15 à Midi
mardi, 11 h 15 à Midi

Besoin universel de grâce de baptême

- Tous en besoin de la grâce christologique du baptême (Trente : DS 1514) :
 - En raison de cette certitude de foi, l'Église donne le Baptême pour la rémission des péchés même aux petits enfants qui n'ont pas commis de péché personnel.
 - « Si l'on dit que le sacrement de baptême est nécessaire au salut, c'est que l'homme ne peut être sauvé s'il ne le possède au moins par sa volonté, et Dieu tient cette volonté pour une chose faite. » ST III 68.2 ad 3 (voir Augustin, « *Quidquid vis, et non potes, factum Deus computat.* » Enarr. in Ps 57.4)
- Les baptêmes : de l'eau (sacramental), de sang, et de désir (CEC 1258-1259)
 - « Aussi, en dehors du baptême d'eau, on peut recevoir l'effet du sacrement de la passion du Christ en tant qu'on se conforme à lui en souffrant pour lui . . . Pour la même raison, on peut aussi recevoir l'effet du baptême par la vertu du Saint-Esprit, non seulement sans le baptême d'eau, mais même sans le baptême de sang : quand le cœur est mê par le Saint-Esprit à croire en Dieu et à se repentir de son péché. » ST III 66.11



Besoin universel de grâce de baptême

- Les requis pour le salut

- « Celui qui s'avance vers Dieu doit croire qu'il existe et qu'il se fait le rémunérateur de ceux qui le recherchent ». Heb 11,6

- « Puisque le Christ est mort pour tous, et que la vocation dernière de l'homme est réellement unique, à savoir divine, nous devons tenir que l'Esprit Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associés au mystère pascal ».

Gaudium et spes 22 ; voir aussi Lumen gentium 16



- Problème des enfants

- Qu'est-ce qui se passe avec les enfants

(qui ne peuvent pas encore faire un acte de foi) qui meurent sans le baptême? Ils ne méritent pas la condamnation, mais ils ne méritent pas non plus le salut

Les enfants qui meurent sans baptême

- La notion des limbes (du latin *limbus*, « marge, frange ») :

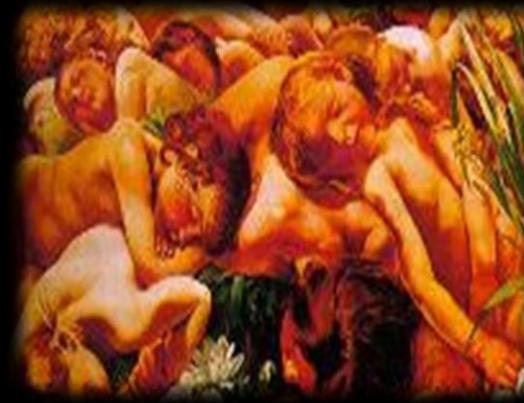
- Le *limbus patrum* (limbe des patriarches ou des justes)

- Il recevait les âmes des justes morts avant la résurrection de Jésus (« sein d'Abraham » [Luc 16.22]). Ces âmes ont été libérées par la passion et résurrection de Jésus. Depuis lors, le limbe des justes est vide. (Jésus « est allé prêcher aux esprits en prison » [1 P 3.19]).



- Le *limbus puerorum* (limbe des enfants) : conçu comme un lieu de repos de paix naturel pour les âmes des enfants morts avant d'avoir reçu le baptême.

- A cause du fait que ces enfants n'avaient pas des péchés personnels il ne méritaient pas de souffrir dans l'enfer.
- A cause du fait que ces enfants restent apparemment dans le péché originel, il ne méritaient pas d'être au ciel.



Le caractère du limbe des enfants

- Les Peres Cappadociens :
 - ces âmes ne sont pas destinées à souffrir dans l'au-delà. (Grégoire de Nysse [*Sur les enfants morts prématurément*] ; Grégoire de Nazianze [*Discours, XL, 23*])
- Augustin :
 - les âmes des enfants sont dans l'enfer, mais elles ne souffrent pas beaucoup (*Enchiridion, 103*).
- Thomas d'Aquin :
 - Ces âmes n'ont pas la vision béatifique, mais elles ne souffrent pas. Elles vivent dans un bonheur naturel (*De malo 5*).
- La reforme et les Jansénistes :
 - retour à une vision augustinienne



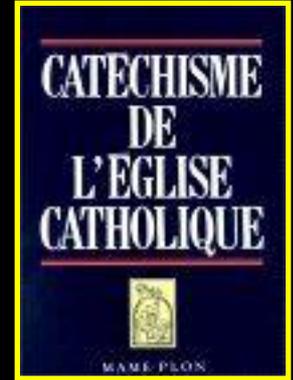
Le limbe des enfants : une hypothèse théologique vénérable

- Le limbe des enfants n'est jamais été défini comme un dogme par le Magistère, même s'il a fait partie pendant longtemps de la doctrine et enseignement catholiques officiels.
- Le Rapport Ratzinger (1984) :
 - Dans ce livre d'entretiens avec un journaliste italien, le cardinal Ratzinger, alors préfet de la *Congrégation pour la doctrine de la foi*, a affirmé à titre personnel que la notion de limbes n'était qu'une hypothèse et que cette hypothèse pouvait être abandonnée.



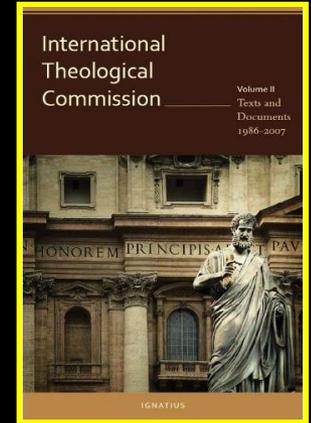
Le Catéchisme et les enfant non-baptisés

« Quant aux enfants morts sans baptême, l'Église ne peut que les confier à la miséricorde de Dieu, comme elle le fait dans le rite des funérailles pour eux. En effet, la grande miséricorde de Dieu qui veut que tous les hommes soient sauvés, et la tendresse de Jésus envers les enfants, qui Lui a fait dire « Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas » (Mc 10:14) nous permettent d'espérer qu'il y ait un chemin de salut pour les enfants morts sans baptême. D'autant plus pressant est aussi l'appel de l'Église à ne pas empêcher les petits enfants de venir au Christ par le don du saint baptême. » CEC 1261



La Commission théologique internationale et les enfants non-baptisés (19 avril 2007)

- « Il faut clairement reconnaître que l'Eglise n'a pas une connaissance certaine au sujet du salut des enfants non baptisés qui meurent. Elle connaît et célèbre la gloire des saints Innocents, mais le sort général des enfants qui meurent sans baptême ne nous a pas été révélé, et l'Eglise n'enseigne et ne juge qu'en ce qui concerne ce qui a été révélé. » (n. 79)
- « Notre conclusion est que les multiples facteurs que nous avons examinés ci-dessus donnent des fondements théologiques et liturgiques sérieux pour espérer que les enfants qui meurent sans baptême seront sauvés et jouiront de la vision béatifique. » (n. 102)



La Commission théologique internationale

et les enfants non-baptisés (19 avril 2007)

- « Nous soulignons que ce sont des raisons d'*espérer* dans la prière, plutôt que des fondements d'une connaissance certaine. (n. 102)
- « Ces considérations procurent de solides fondements à l'espérance que Dieu sauve ces enfants lorsque nous n'avons pas été capable de faire ce que nous aurions voulu faire pour eux, à savoir de les baptiser dans la foi et dans la vie de l'Eglise. (n. 103)

L'espérance du salut pour les enfants qui meurent sans baptême

Document de la commission théologique internationale , 19 avril 2007

